

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

Nombre de membres
En exercice 13
Présents 9
Votants 12

Date de convocation :
20/08/2024
Date d'affichage :
20/08/2024

Numéro :
09/2024

Envoyé en préfecture le 04/09/2024

Reçu en préfecture le 04/09/2024

Publié le 04/09/2024

ID : 081-268102589-20240828-DELIB_09_2024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 28 AOUT 2024

Le vingt-huit août deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures trente, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Présidente

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Nelly FACCA – Françoise CHINCHOLLE – Josiane GALY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Pierrette RAMON – Nathalie JALBY – Françoise DAVIOT.

Absents excusés représentés : Bruno BARDES (E.CLAVERIE) – Pierre CANAC (B.DELBRUEL) – Rose LUGAN (Nelly FACCA).

Absent non excusé non représenté : Guy INTRAN

Secrétaire de séance : Josiane GALY

BUDGET EXECUTOIRE 2024 DES SECTIONS HERBERGEMENT, DEPENDANCE ET SOINS

o **FIXATION DU PRIX DE JOURNÉE 2024**

Par notification du 27 mars 2024, le Conseil départemental du Tarn a fixé les tarifs hébergement et Dépendance applicables à l'EHPAD « Les Charmilles » à compter du 1^{er} avril 2024 et validé le budget exécutoire 2024 comme suit :

Prix de journée / Chambre Simple	Tarif moyen annuel	Tarif retenu 1 ^{er} avril 2024
Hébergement Permanent	61,34 €	61,57 €
Hébergement Temporaire	69,30 €	70,12 €

Tarif dépendance	Tarif moyen annuel	Tarif retenu 1 ^{er} avril 2024
GIR 1 et 2	24,91 €	25,29 €
GIR 3 et 4	15,81 €	16,05 €
GIR 5 et 6	6,71 €	6,81 €

Le montant de la dotation annuelle relative à la prise en charge partielle de la dépendance par le Département au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie pour les résidents du Tarn est fixé à **295 771,64 €**.

o **FORFAIT SOINS**

Par notification du 6 juin 2024, l'ARS Midi-Pyrénées a fixé le forfait soins 2024 applicable à l'EHPAD « Les Charmilles » et validé le budget exécutoire 2024 comme suit :

Dotation Hébergement Permanent : **1 216 766,47 €**
Dotation Hébergement Temporaire : **23 119,32 €**
Dotation PASA : **71 457,85 €**

Soit un forfait soin global pour 2024 de **1 311 343,64 €**

Le Conseil d'administration

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction M22 applicable aux établissements et aux services publics sociaux et médico-sociaux,
- Vu la notification du Conseil départemental du Tarn du 27 mars 2024,
- Vu la notification de l'ARS Midi-Pyrénées du 6 juin 2024,

Envoyé en préfecture le 04/09/2024

Reçu en préfecture le 04/09/2024

Publié le 04/09/2024

ID : 081-268102589-20240828-DELIB_09_2024-DE



Après en avoir délibéré

- **Approuve** le budget exécutoire 2024 pour l'Hébergement, la Dépendance et le Soins de l'EHPAD « Les Charmilles » tel qu'arrêté par groupe comme suit :

CHARGES	Hébergement	Dépendance	Soins	Total Groupe
GROUPE 1 Dépenses afférentes à L'exploitation courante	416 655,00 €	48 950,00 €	30 000,00 €	495 605,00 €
GROUPE 2 Dépenses afférentes au personnel	917 862,17 €	497 241,89 €	1 038 135,94 €	2 453 240,00 €
GROUPE 3 Dépenses afférentes à la structure	407 542,28 €	18 915,72 €	59 334,00 €	485 792,00 €
TOTAL	1 742 059,45 €	565 107,61 €	1 127 469,94 €	3 434 637,00 €

PRODUITS	Hébergement	Dépendance	Soins	Total Groupe
GROUPE 1 Produits de la tarification	1 401 049,52 €	479 610,59 €	1 229 843,08 €	3 110 503,19 €
GROUPE 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	52 676,26 €	14 500,00 €	20 000,00 €	287 176,26 €
GROUPE 3 Produits financiers et produits non encaissables	36 957,55 €	- €	- €	36 957,55 €
TOTAL	1 690 683,33 €	494 110,59 €	1 249 843,08 €	3 434 637,00 €

Résultat prévisionnel	- 51 376,12 €	- 70 997,02 €	122 373,14 €	- €
------------------------------	----------------------	----------------------	---------------------	------------

La décomposition pour la section investissement est la suivante :

DEPENSES : 299 922,18 €

RECETTES : 299 922,18 €

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

La Présidente,
Elisabeth CLAVERIE

